



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Audrée-Anne Doiron		Date d'inspection Le 27 janvier 2026	
Nom de l'établissement Garderie chez É-Anne		Numéro de permis 2024141	
Adresse 559 route ROUTE 370 Pont Lafrance NB E1X 1L9		Numéro de téléphone (506) 393-7562	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Karine Basque	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives 32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : a) variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge. Commentaires: La lacune est maintenant conforme.		Règlement 32(1)(a)	Date limite pour être conforme 16 janv. 2026
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant. Commentaires: La lacune est maintenant conforme.		40(1)(a)	27 janv. 2026
Commentaires généraux			
Ratio conforme à mon suivie d'inspection			
Observation: - sieste - jeu de cherche et trouve dans un livre avec les enfants - lavage des mains - collation			
La garderie est maintenant conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.			

original signé par
Karine Basque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 27 janvier 2026

Date

original signé par

Audrée-Anne Doiron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"

Le 27 janvier 2026

Date